FHP FÉDÉRATION DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Election présidentielle 2012

## La FHP interpelle les candidats

## « 12 Questions pour 2012 »

*Paris, le 21 mars 2012* - Les Français sont de plus en plus préoccupés par les conditions de prise en charge de leur santé actuelles et à venir. La Fédération de l'Hospitalisation privée a souhaité interpeller les candidats à l'élection présidentielle pour mieux connaître leur vision de l'avenir du système de santé français et les choix qu'ils proposent.

**« 12 Questions pour 2012 »**

Organisées autour de trois thèmes – l'organisation des soins, les personnels soignants, le financement des établissements de santé – la FHP a transmis aux candidats des principaux partis les questions suivantes :

### Organisation des soins

1- Les Français sont préoccupés par les déserts médicaux. Quels remèdes préconisez-vous ? Le développement des maisons médicales est-il une solution ? Si oui, quel serait l'accompagnement envisagé pour favoriser celui-ci ?

2- Les ARS ont un double rôle vis-à-vis de l'hôpital public, à la fois régulateur et opérateur. Pensez vous que cette double compétence permette à la puissance publique de jouer pleinement son rôle dans la politique de santé. Quelles évolutions du rôle des ARS envisagez-vous ? Quel pilotage national des ARS ?

3- La loi HPST a consacré la distinction entre mission de service public et statut public de l'opérateur. Un début de mise en œuvre a vu le jour en ce sens ces derniers mois. Entendez-vous poursuivre dans la direction ouverte par la loi « Hôpital, patients, santé, territoire »?

4- Le libre choix, par le patient, de son médecin et de son établissement (public, privé ou associatif) est une valeur fondatrice du système de santé français. Êtes-vous favorable à la préservation de cette liberté de choix et à la pluralité de l'offre de soins qu'elle suppose ?

5- Les pouvoirs publics ont récemment confié aux Établissements de Soins de Suite et de Réadaptation une mission essentielle de fluidification de la filière de soins. A partir du constat partagé par l'ensemble des acteurs de la santé sur la nécessité de décloisonner la prise en charge des patients, quelles sont vos propositions en matière de filière de soins entre Hôpitaux et Cliniques de court séjour et Établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) ?

### Personnels soignants

6- Notre pays souffre d'une pénurie persistante d'infirmières et de personnels paramédicaux alors que perdurent des quotas d'entrée aux écoles. Quelles solutions à court et moyen terme proposez- vous pour remédier à ces pénuries ? Une des solutions d'organisation positive pour les personnels et les établissements, préconisée par plusieurs rapports administratifs et expérimentations, est les délégations de tâches entre médecins et personnels para médicaux. Quelles mesures envisagez-vous pour donner une véritable application à cette politique?

7- On reproche à la formation actuelle des médecins d'entraîner une hyperspécialisation. Liée à l'évolution de la démographie médicale, cette évolution peut s'avérer coûteuse et préjudiciable à la bonne répartition des praticiens sur le territoire ? Partagez-vous cette analyse ? Si oui, quelles solutions proposez-vous pour y remédier ?

8- Le secteur optionnel est présenté depuis 2009 comme une solution aux dépassements excessifs de certains médecins des tarifs de remboursement de l'assurance maladie. Envisagez-vous sa mise en application opérationnelle ? A défaut, quelles solutions alternatives comptez-vous mettre en place ?

### Financement

9- La tarification à l'activité (T2A) s'applique aux activités de « médecine, chirurgie, obstétrique ». Elle a établi dans la durée les conditions d'une véritable comparaison des activités et des coûts des différents secteurs de l'hospitalisation, dans le souci d'une gestion transparente et d'une juste affectation des ressources. Pensez-vous qu'une concurrence équitable entre établissements de soins soit source d'émulation et d'efficience pour le système de santé français ?

10- La mise en œuvre de la tarification à l'activité avait pour objectif la recherche d'efficience. Elle avait énoncé comme principe « A prestation identique, tarif identique ». Comment envisagez-vous la poursuite de la convergence tarifaire afin de résorber les écarts constatés entre les tarifs hospitaliers ? A défaut, quelle politique tarifaire mettrez-vous en place pour le financement des établissements d'hospitalisation publique et privée ? Comptez-vous poursuivre pour les établissements de soins de suite et de réadaptation et entamer pour les établissements psychiatriques la mise en place de la tarification à l'activité ?

11- La politique conduite depuis de nombreuses années en matière de financement de l'assurance maladie a conduit à un endettement massif du système. Quelles solutions véritables envisagez-vous pour assurer durablement l'équilibre financier de l'assurance maladie, gage de sa pérennité ?

12- Dans le contexte actuel de réflexions sur l'évolution de la sectorisation en psychiatrie, quelle est la place que vous envisagez pour la psychiatrie privée qui contribue à hauteur de 25% à la demande de soins, majoritairement en hospitalisation complète ? La valorisation à l'activité psychiatrique, permettant de garantir une juste rémunération des soins dans ces établissements, n'étant pas envisagée avant 2015, quelle mesures concrètes pouvez-vous appliquer dès 2013 pour permettre à ce secteur de jouer pleinement son rôle ?

Les réponses de l'ensemble des candidats sollicités ne devraient pas tarder à se faire connaître.

A propos de la FHP
1100 cliniques et hôpitaux privés assurent chaque année la prise en charge de 8 millions de patients. 147 500 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et plus de 40 000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

• 55 % des interventions chirurgicales et près de 70% de la chirurgie ambulatoire en France
• Près d'une personne sur deux atteintes d'un cancer
• 2 millions de passages dans 130 services d'urgences
• Un accouchement sur quatre
• Près de 20%  des hospitalisations psychiatriques
• Un tiers des soins de suite et de réadaptation

**Contact**
**Christine Auberton**
**Directrice de la communication**
**ld : 01 53 83 56 63  / mob : 07 86 40 57 05 / christine.auberton@fhp.fr**